



**Communiqué de presse**

**3 octobre 2016**

## **Travail illégal : la CSD toujours dans l'action**

### **- Signature d'une convention régionale en Pays-de-la-Loire -**

Après l'Île-de-France, c'est au tour de la région Pays de-la-Loire de décliner la convention nationale de lutte contre le travail illégal dans le déménagement. La signature a eu lieu à Nantes ce vendredi 30 septembre 2016, en présence du Préfet régional, M. Henri-Michel Comet.

Mme Mélanie Evras, Présidente du groupement régional Bretagne Pays-de-la-Loire de la CSD se félicite : « Cette convention est une étape très importante dans le combat historique mené par la Chambre Syndicale. Notre collaboration avec l'Etat se concrétise de nouveau grâce à la mise en œuvre d'une politique locale de lutte contre la concurrence déloyale dans notre secteur et j'ai bon espoir de voir la mise en place d'actions renforcées sur notre territoire. Toute forme de fraude doit être combattue pour le bien-être de notre profession et la pérennité de nos sociétés ! »

Cette signature va créer des synergies entre les différents protagonistes de la profession, dont l'objectif final est de permettre aux entreprises et à leurs salariés travaillant dans la légalité de pérenniser leur avenir. La Chambre Syndicale du Déménagement continuera à mener sa lutte sur tous les fronts et ne relâchera pas ses efforts tant que des activités illégales continueront de prospérer.

### **Contact presse**


Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40

[communication@csdemenagement.fr](mailto:communication@csdemenagement.fr)

---

### **A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement**

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

La CSD est membre fondateur de la Confédération Nationale de la Mobilité. 

[www.csdemenagement.fr](http://www.csdemenagement.fr), le site institutionnel de la CSD

[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public